

RAPPORT DU MAIRE Juin 2023

Rapport de l'auditeur indépendant

Le rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 de la Municipalité de la paroisse de St-Célestin a été déposé à la séance du Conseil tenue le 1^{er} mai 2023. Ces états financiers ont été audités par le Groupe RDL Victoriaville sencl. Le rapport de l'auditeur indépendant concernant la situation financière de la Municipalité contient une réserve pour les élections de 2 000 \$ et indique que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÉLESTIN au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Résultats financiers au 31 décembre 2022

Activités financières de fonctionnement (budget d'opération) :

Le rapport financier de la Municipalité de la paroisse de St-Célestin pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 présente un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 308 618 \$.

L'état des résultats présente des revenus de fonctionnement de 1 349 114 \$, des charges de 1 159 228 \$ et des éléments de conciliation à des fins fiscales de 218 354 \$ ce qui expliquent ce résultat.

Le budget de la Municipalité pour l'exercice 2022 était de 1 164 021 \$. Le rôle d'évaluation imposable de la Municipalité s'établissait à 125 865 600.

Excédent de fonctionnement accumulé au 31 décembre 2022

L'excédent de fonctionnement accumulé non affecté s'établit à 1 902 240 \$ au 31 décembre 2022.

Les indications préliminaires des états financiers de l'exercice en cours :

La municipalité a adopté un budget pour l'exercice 2023 de 1 254 974.51 \$.

Selon les exigences du Code municipal, article 961.4 (2), voici la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ avec un même contractant pour une dépense totale de plus de 25 000\$:

(1^{er} janvier au 31 décembre 2022)
(Voir tableau page suivante)

<u>Entrepreneur / Fournisseur</u>	<u>Description du contrat</u>	<u>Total</u>
Groupe 132 inc.	Pavage sur les chemins	64 779.45 \$
Les Entreprises M. Bourque inc.	Déneigement des chemins d'hiver 2022-2023, nettoyage de fossé – ponceau, barrage de castor et signalisation, creusé fossé.	212 069.40\$
Les services EXP inc.	Plan et devis partiel, Relevé topo requis, étude géotechnique TRV-21016888-AO	30 270.61 \$
Lignco	Lignage de rue	28 179.22 \$
Ministre des finances	Suret� du Qu�bec 2022 et remboursement d'un trop vers�	170 409.50 \$
M.R.C. Nicolet-Yamaska	Quote part MRC, frais d'administration pour vente pour taxes et pour droit de mutation	71 082.57 \$
RIGIDBNY	Transport et collecte pour ordures et recyclages, achat bac bleu et noir	46 035.44 \$
Village de St-C�lestin	Frais commun Biblioth�que, taxes municipales, jeudi en chanson et tarification aqueduc 2022	27 906.47 \$

R mun ration des  lus pour l'ann e 2023 :

La r mun ration des membres du conseil municipal est la suivante :

Le maire re oit une r mun ration de 5 624.01 \$   laquelle s'ajoute une allocation non imposable de 2 812.00 \$.

Les conseillers re oivent une r mun ration de 1 875.03 \$   laquelle s'ajoute une allocation non imposable de 937.51 \$.

Conclusion

Nous comptons fixer pour 2023 les priorit s suivantes :

- Poursuivre notre programme d'entretien et d'am lioration du r seau routier

Au nom de vos  lus du Conseil municipal,

Conseill re # 1 : Sandra St-Amour

Conseiller # 2 : Jocelyn Proulx

Conseill re # 3 : Mireille Lemay

Conseiller # 4: Mathieu B. Filion

Conseiller # 5 : Tommy Richard

Conseiller # 6 : Fran ois Chabot



M. Marco Boucher

Maire

Municipalit  paroisse St-C lestin